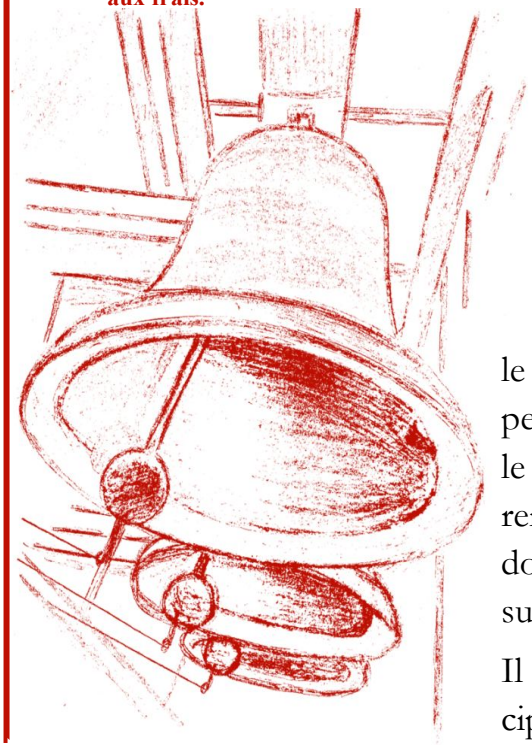
Octobre 2024
Prix: Libre participation aux frais.

Le Carillon

Amiens—Boulogne– Calais—Croix—Lille—Tourcoing

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°208



Pâle Étoile !

« Éon de l'Étoile était un gentilhomme breton qui vivait au 12e siècle. On prononçait alors fort mal le latin, et au lieu de prononcer *eum*, comme nous le prononçons aujourd'hui, on prononçait *eon* : ainsi, dans le Symbole, au lieu de chanter : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, on chantait : *Per eon qui venturus est judicare vivos et mortuos.*

Sur cette prononciation, Éon de l'Étoile s'imagine que c'est de lui qu'il était dit dans le Symbole qu'il viendrait juger les vivants et les morts. Cette vision lui plaît ; son imagination s'échauffe ; il se persuade qu'il est le juge des vivants et des morts, et par conséquent le Fils de Dieu. Il le publie ; le peuple le croit, s'assemble et le suit en foule dans les différentes provinces de France, dont il pille les maisons et surtout les monastères.

Il donna des rangs à ses disciples : les uns étaient des anges, les autres étaient des apôtres ; celui-ci s'appelait *le Jugement*, celui-là *la Sagesse*, un autre *la Domination* ou *la Science.*

Plusieurs seigneurs envoyèrent du monde pour arrêter Éon de l'Étoile ; mais il les traitait bien, leur donnait de l'argent, et personne ne voulait l'arrêter. On publia qu'il enchantait le monde, que c'était un magicien, qu'on ne pouvait se saisir de sa personne ; cette imposture fut crue généralement ; cependant l'archevêque de Reims le fit arrêter, et l'on crut alors que les démons l'avaient abandonné. On le fit paraître devant un Concile, on l'interrogea et l'on vit qu'il n'était qu'un insensé ; on le condamna à une prison perpétuelle, mais on fît brûler *le Jugement*, *la Science* et quelques autres de ses disciples qui ne voulurent pas reconnaître la fausseté des prétentions de Éon de l'Étoile ».

Cet épisode semble davantage fait pour égayer les cours d'histoire de l'Église d'un séminaire plutôt que pour figurer dans un bulletin aussi respectable que *Le Carillon* ; il a cependant droit à une très sérieuse notice dans l'austère *Dictionnaire des Hérésies, des erreurs ou des schismes* de l'abbé Pluquet ; ne peut-on pas dès lors chercher à en tirer quelques leçons ?

De manière très pratique, il peut être bon d'utiliser toutes les ressources de son missel des fidèles latin-français. Bien sûr, suivre la messe correctement n'exige pas la compréhension exacte de chaque mot ! Mais il serait dommage de ne pas chercher à faire sienne ces prières si riches, d'autant que nos missels, bien souvent, ne contiennent pas seulement les textes de la

messe, mais encore de nombreuses bénédictions ou prières issues du rituel ou du bréviaire, ou encore des prières d'actions de grâces tirées des psaumes ou de textes antiques … ne passons pas à côté d'un trésor susceptible de nourrir ainsi notre âme.

Soyons ensuite persuadés qu'il est nécessaire de bien connaître son catéchisme ; de savoir, comme le demande saint Pierre, « rendre compte de son espérance ». L'ignorance, on le voit, peut mener à bien des désordres. La multiplication des contenus non contrôlés sur l'Internet, qui conduit parfois à se fier à des enseignants autoproclamés en matière de foi, rend facile l'illusion de connaître alors que l'on est ignorant des éléments les plus élémentaires du *Credo*. Rien ne remplace un cours de catéchisme (même pour les adultes) « en présentiel ». Les divers sermons, conférences et formations dispensés au prieuré et dans ses chapelles sont là pour vous fournir de manière ordonnée cette doctrine sûre.

Prions le Bon Dieu de faire grandir en nous cette vertu de docilité qui dispose à recevoir cet enseignement : sans paresse, qui fuit la lumière de la connaissance par peur de l'effort ; sans orgueil, qui l'obscurcit par un attachement démesuré à son jugement propre empêchant sa rectification éventuelle. Prenons encore garde au démon muet qui nous dissuaderait de poser toutes les questions nécessaires, en matière de foi, au prêtre qui pourrait nous éclairer. Nous sommes à votre écoute !

Abbé B. Espinasse

Qui sont les « Orthodoxes » ?

Quelles sont les questions de fond qui motivent la séparation entre deux grandes entités qui se réclament de l'héritage du Christ ? (Premier article d'une série sur « l'orthodoxie », selon l'appellation qui a prévalu pour parler du schisme d'Orient).

Les « orthodoxes », suivant l'appellation qui prévaut pour les désigner, mettent en avant leur souci de rectitude doctrinale (étymologiquement, leur « orthodoxie »), qu'ils affirment avoir conservée, depuis les origines, dans la fidélité complète à l'Église fondée ici-bas par Jésus-Christ, Dieu fait homme.

En préalable à ces articles, indiquons que, pour simplifier nos propos, nous employons les mots « orthodoxes » ou « orthodoxie » pour désigner les orientaux en situation de schisme d'avec le Saint-Siège, cela, en conformité avec la pratique en usage depuis environ un siècle et demi – pratique qui est contestable, puisqu'en fait, tout chrétien soucieux de fidélité à la Tradition antique, tout chrétien véritable donc, doit se dire « orthodoxe », et les catholiques doivent être réticents à l'accorder de plein droit aux confessions en situation de schisme… Le canon romain emploie ce terme à bon escient ; et par ailleurs, tous les Orientaux se disent « orthodoxes », y compris ceux qui ne sont en communion, ni avec l'Église romaine, ni avec les Gréco-Russes (par exemple, les Coptes d'Égypte, les Arméniens apostoliques, les Syriaques, tous en rupture avec Rome et Constantinople depuis 431, se désignent comme « orthodoxes »).

Où se trouvent alors les points d'opposition entre Rome et les orientaux non catholiques ? – Dans les questions proprement doctrinales.

Force est cependant de constater et de déplorer le fait de la séparation, de la rupture entre des chrétiens qui se prétendent les uns et les autres successeurs légitimes de cette Église du Christ dont l'une des caractéristiques est pourtant l'unité (selon les définitions proclamées dès que les hommes d'Église purent, après les premières persécutions, réunir un concile de grande ampleur, au début du IVe siècle). Malgré des efforts de part et d'autre depuis, disons le deuxième tiers du XXe siècle, la fin de cette anomalie scandaleuse ne semble pas pour demain. Même si beaucoup participent à des réunions œcuméniques, ou se voulant comme telles, on ne parvient guère qu'à réduire quelques malentendus secondaires, et les âmes éprises de vérité ne peuvent que constater que, sur le fond, la séparation demeure, spécialement entre les deux principales entités qui se réclament de l'héritage du Christ [1]. A savoir :

- l'Église catholique, dépendant du pape, successeur de saint Pierre siégeant à Rome ;
- et les Églises dites « orthodoxes », qui ont en commun de refuser la primauté romaine et de reconnaître, pour règle exclusive de la foi, les canons des sept premiers conciles œcuméniques (tenus entre 325 et 787) ; dans la suite de ces articles, on les désignera sous le nom d' « orthodoxie gréco-russe ».

Un chrétien épris de zèle missionnaire se prend à rêver : si ces deux branches séparées pouvaient retrouver une pleine entente (comme ce fut le cas durant le premier millénaire – avec néanmoins des périodes parfois durables de rupture canonique, qui n'apparaissaient pas alors comme irrémédiables), les fruits, spirituels et même temporels, sur le plan individuel comme sur le plan collectif, seraient à n'en pas douter magnifiques ; la volonté de Notre Seigneur le soir du Jeudi Saint : « Qu'ils soient uns… » [2], qui certes s'accomplit parfaitement en l'Église romaine unie autour du successeur de Pierre, serait plus manifeste encore aux yeux des observateurs extérieurs bien intentionnés.

Une certaine proximité

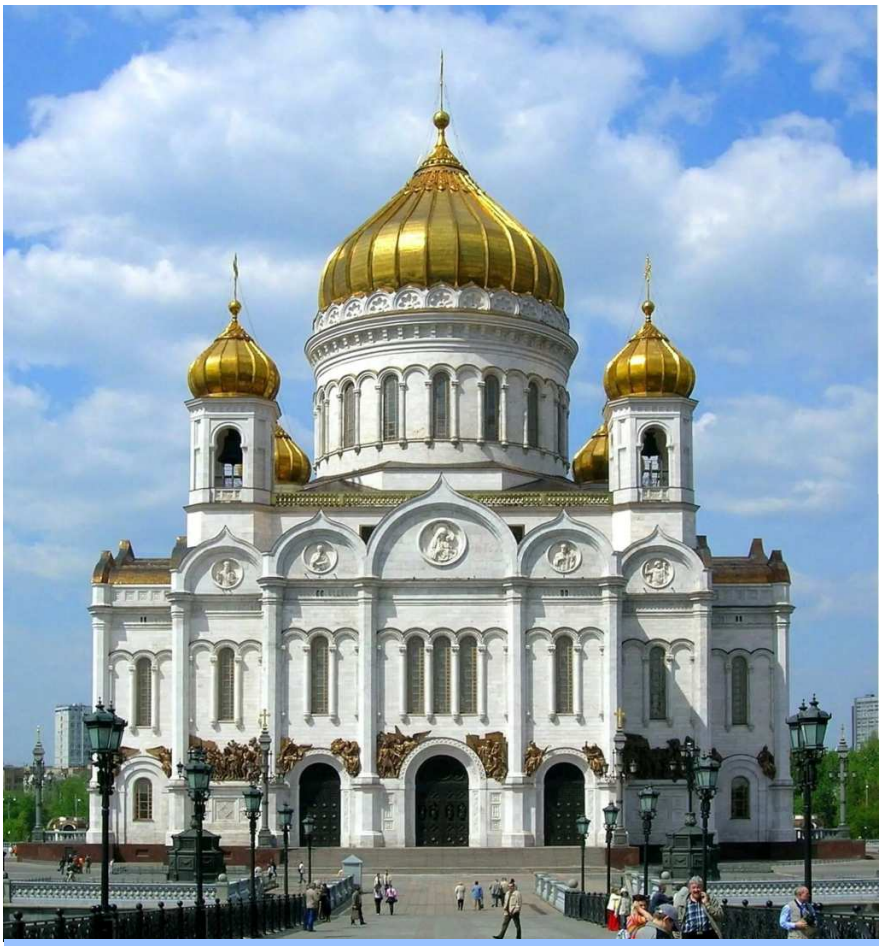
Mais la division qui perdure encore aujourd'hui est d'autant plus navrante que, dans le cas des chrétiens orientaux séparés, il est indéniable qu'une certaine proximité demeure entre eux et l'Église catholique – dans la mesure où celle-ci reste fidèle à ses traditions et à la Tradition tout court, car les communautés « orthodoxes » ont au plus haut point le souci de rester fidèles à l'esprit des Pères de l'Église et aux traditions ecclésiastiques, tout particulièrement à leurs rites liturgiques. De plus, la plupart des catholiques et des « orthodoxes » qui veulent garder vives leur foi et leurs traditions, sont très réticents envers le monde sécularisé dans lequel ils sont forcés de vivre aujourd'hui : cette réticence bien venue à l'encontre des idées révolutionnaires qui, depuis deux siècles, imprègnent de plus en plus les sociétés civiles, cette réticence ne pourrait-elle pas être un point de convergence entre des chrétiens aujourd'hui malheureusement séparés ? Autre point positif : le dogme de l'unité de l'Église fait partie du donné de la foi chez les uns comme chez les autres : les « orthodoxes » comme les catholiques croient fermement qu'il y a une unique Église légitime, fondée par Jésus-Christ, dans laquelle il faut vivre et mourir pour parvenir au salut.

Certes, les obstacles sont nombreux à la restauration de l'union entre Rome et les confessions orientales schismatiques : obstacles humains, psychologiques, sentimentaux, philosophiques…, qui empêchent l'intelligence et la volonté d'y voir clair. Mais tout disciple de Celui qui a affirmé : « Je suis la voie, la vérité et la vie » [3] doit avoir à cœur d'être dans la vérité, en admettant que le salut apporté aux hommes par Jésus-Christ est mis à notre portée dans la mesure où l'on appartient à l'Église voulue par lui comme apte à rassembler

tous les hommes [4].

Ces quelques lignes ont alors pour but d'aider à repérer où se situent les oppositions réelles entre le catholicisme et l'orthodoxie gréco-russe – et où elles ne se situent pas. Pour éviter toute polémique inutile, on pourrait simplement se référer au « Credo » proclamé à Nicée en 325 et complété à Constantinople (381) : cette profession de foi, reconnue par l'Église romaine comme par l'orthodoxie gréco-russe, affirme que l'Église est « une, sainte, catholique et apostolique » ; quelle est alors la structure ecclésiale qui répond le plus parfaitement à cette définition ? – le « hic » est que les termes sont susceptibles d'interprétations diverses : en particulier, depuis des siècles, l'unité de l'Église n'est pas conçue de la même façon par tous… Comment, alors, y voir clair ?

Mieux vaut recourir à l'histoire, « maîtresse de vérité » : si l'on remonte à l'époque où les communautés aujourd'hui rivales étaient parfaitement unies, on doit pouvoir, par une étude rigoureuse, déterminer qui a causé la rupture, qui a rompu avec la Tradition, car le nœud de la question est là : est-ce l'Église catholique qui a indûment introduit des nouveautés, comme le prétendent l'ensemble des Orientaux séparés, ou au contraire, ces derniers se sont-ils séparés de la Tradition authentique exprimée par le successeur de saint Pierre (comme l'affirment les catholiques) ? Déblayons alors le terrain, en établissant d'abord où il n'y a pas de discorde, même s'il y a diversité qui a pu parfois prêter à confusion.



Cathédrale Orthodoxe de Moscou

La diversité des rites liturgiques

Ce qui n'a jamais été un sujet réel de désaccord, c'est la diversité des rites liturgiques : les liturgies orientales, comme la liturgie romaine, remontent au Haut Moyen Âge voire à l'Antiquité, et sont dignes de la plus grande vénération ; en tant que telles, elles n'ont jamais été désapprouvées par l'autorité pontificale. La « latinisation » des chrétiens orientaux, plus ou moins justifiée par certaines circonstances accidentelles, a été promue par des missionnaires zélés mais jamais approuvée en tant que telle par Rome, au contraire. Citons l'encyclique *In suprema Petri*, adressée aux Orientaux par Pie IX en 1847 :

Nous garderons absolument intactes vos liturgies catholiques, particulières à chaque peuple ; ces liturgies pour

lesquelles nous professons véritablement la plus grande estime, bien qu'elles diffèrent en plusieurs points de la liturgie latine. Nos prédécesseurs ont, eux aussi, beaucoup estimé vos liturgies si recommandables par leur vénérable antiquité et écrites en des langues dont ont fait usage les apôtres et les Pères. Elles contiennent d'ailleurs des rites d'une splendeur et d'une magnificence incomparables, qui portent les fidèles à la piété et au respect envers les saints mystères.

La diversité des usages disciplinaires

Autre faux objet de désaccord : la diversité des usages disciplinaires entre Orient et Occident, qui n'est pas non plus par elle-même un point de discorde : chaque fois que des Orientaux sont revenus à l'unité romaine, les papes ont expressément rappelé qu'il fallait leur laisser tous leurs usages compatibles avec la doctrine et la morale de l'Église. C'est ainsi que Rome, en ces occasions, n'a pas voulu imposer son calendrier à quelques-uns qui s'en tenaient au calendrier julien (antérieur à la réforme faite sur l'ordre de Grégoire XIII en 1582) ; ou encore, elle n'a pas bouleversé les modalités de nomination des évêques (le plus souvent, en Orient, c'est la hiérarchie locale qui continuait à élire ceux-ci, comme cela avait été l'usage général durant le premier millénaire). C'est ainsi même que le Saint-Siège n'a pas voulu imposer aux Orientaux catholiques la loi du célibat ecclésiastique ; on sait que les prêtres orientaux – catholiques ou non – ont de façon régulière la faculté, non pas de se marier, mais de rester engagés dans les liens du mariage s'ils étaient mariés avant de recevoir les ordres majeurs. Cette coutume est certes en opposition avec les lois canoniques latines (et ces lois ont des justifications très puissantes, tant sur le plan historique que sur le plan spirituel), mais les papes ont préféré tolérer l'usage contraire, pour les pays où cet usage est immémorial et ne choque pas, plutôt que de risquer de mettre un obstacle infranchissable à l'adhésion des Orientaux au catholicisme. La volonté formelle des papes a donc toujours été que les Orientaux soient gérés par leurs propres lois disciplinaires. Pour maintenir celles-ci, Pie IX créa d'ailleurs une commission spéciale, « pour les affaires des rites orientaux », commission qui se développa et finit par aboutir, sous le pape Benoît XV, à la création d'une Congrégation particulière en 1917 (la Congrégation pour l'Église orientale). On peut résumer la position romaine en matière de liturgie et de discipline en citant Benoît XIV, le grand pape du XVIIIe siècle qui, dans la bulle *Allatæ* de 1755, écrivait : « Le Saint-Siège désire que les Orientaux soient tous catholiques, mais non qu'ils soient tous latins. » Où se trouvent alors les points d'opposition entre Rome et les orientaux non catholiques ? – Dans les questions proprement doctrinales. Mais là encore, il faudra préciser les choses, car il s'y trouve également des désaccords plus apparents que réels. *(A suivre)*

RP Damien-Marie

Source :
La Porte Latine, 15 novembre 2022 - https://laportelatine.org/formation/doctrine/catholicisme-et-orthodoxie-ouvrir-la-question-doctrinale

[1] *Nous n'ignorons pas qu'il se trouve d'autres communautés ecclésiales chrétiennes, de moindre importance numériquement, mais fort anciennes et dignes d'attention et de considération : les communautés dites « préchalcédoniennes », qui ont rompu avec les autres communautés ecclésiales suite au concile œcuménique d'Éphèse I (431) ou de Chalcédoine (451).*
[2] *Jn 17, 21*
[3] *Jn 14, 6*
[4] *cf. la « prière sacerdotale » du soir du Jeudi Saint, déjà citée : « Que tous soient un comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, pour qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé » – Jn 17, 20–26*

Pour mieux suivre la messe : la Préface et le Sanctus

La Préface, jointe au *Sanctus,* introduit le Canon de la Messe et en fait partie, même si la typographie des missels ne le rend pas forcément évident. Après avoir présenté les offrandes, l'Eglise offre le sacrifice proprement dit. Le terme grec d'où vient le mot canon signifie au départ « bâton droit », puis désigne un étalon de mesure, c'est-à-dire une règle, au sens propre comme au figuré. Les prières qui entourent le cœur du Sacrifice sont donc un texte de référence, invariable et de fait quasi inchangé. Le pape Vigile, au VIe siècle, considérait les prières du Sacrifice comme remontant aux Apôtres. C'est saint Grégoire le Grand (590-604) qui les recueillit et les fixa. Depuis lors, la principale modification apportée par l'Eglise est l'ajout par Jean XXIII de saint Joseph à la liste des saints invoqués... C'est dire si l'introduction de trois canons nouveaux par la réforme liturgique de l'après-concile, sans compter les « prières eucharistiques » inventées de toutes pièces par la suite, fut une rupture avec l'esprit traditionnel de la liturgie.

La Préface

La Préface est une longue oraison en forme d'action de grâces. Reprenant, semble-t-il, une coutume gréco-latine, elle était souvent improvisée spontanément par le célébrant. Le récit du martyre de saint Polycarpe de Smyrne le montre ainsi prononçant une magnifique prière au



moment de monter sur l'échafaud ! Jusqu'à l'apparition de la Messe basse, elle était toujours chantée. De nombreuses préfaces furent composées : le recueil du pape saint Léon Ier en reproduit 267 ! Saint Grégoire le Grand mit fin aux nouvelles inventions et ne garda que les dix principales. Leur nombre remonta plus tard : on ajouta la préface de Notre-Dame au XIe siècle, puis celle des Défunts, de saint Joseph, du Christ-Roi, du Sacré-Cœur, tandis que les églises gallicanes adoptaient celles de l'Avent, des saints patrons, de la Dédicace d'une église, et du Saint-Sacrement.

L'Eglise aime à précéder ses grandes actions liturgiques d'une oraison solennelle : on chante une Préface avant la bénédiction de l'eau pascale et des saintes Huiles, pour l'ordination des prêtres, le sacre des rois, la consécration des églises… et bien entendu avant le saint Sacrifice. Notre-Seigneur « rendit grâces » avant de célébrer la première Messe.

La Préface est introduite par un dialogue entre le célébrant et l'assemblée, présent dans toutes les liturgies. Le prêtre ne se tourne pas vers les fidèles : il les a invités à prier à l'*Orate Fratres*, et se concentre désormais vers le sacrifice. Il recommande à tous la piété et l'attention du cœur au moment le plus important de la Messe : « *Sursum Corda.* – *Habemus ad Dominum.* » Le

prêtre élève les mains et les yeux en récitant l'invocation « *Gratias agamus Domino Deo nostro* », juste avant de s'incliner. Comme toujours le geste accompagne et représente les dispositions intérieures, au moment de réaliser le plus grand des sacrements.

Les préfaces présentent, en plus de l'action de grâces, un contenu doctrinal très juste et dense, dans des expressions frappantes qui peuvent facilement nourrir notre méditation. Ainsi celle du Carême en résume le sens en quelques mots : « *Vous qui par le jeûne corporel réprimez nos vices, élevez nos esprits, augmentez nos vertus et nos récompenses…* » Celle des saints : « *Dieu éternel, qui en couronnant les mérites de vos saints, couronnez vos propres dons…* » Celle des Défunts : « *Dans la mort la vie est changée, non abolie.* » Et que dire de la préface de la Trinité ?

La Préface s'achève par un appel à s'unir à la prière des anges. Comme dans le Gloria, ils sont pris à nouveau comme modèles de louange à Dieu. Au milieu de la grandeur et de la perfection angélique, on retrouve une note d'humilité : « *Supplici confessione dicentes…* »

Le Sanctus

Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des Armées. Votre gloire remplit le ciel et la terre. Hosanna au plus haut des cieux : cette hymne est empruntée au chant des anges dans Isaïe (VI, 3). L'appellation *Deus Sabaoth* est reprise de l'Ancien Testament, elle désigne Dieu comme tout-puissant, tandis que la triple invocation honore la Trinité. Très tôt l'Eglise encourage à chanter ensemble, l'usage de séparer récitation du prêtre et des fidèles à la messe chantée est tardif.

Béni soit celui qui vient au Nom du Seigneur, hosanna au plus haut des cieux : l'Eglise ne peut s'empêcher de joindre la louange de Notre-Seigneur à la sienne, fait remarquer le père Lebrun. Après les allusions à l'Ancien Testament, l'Eglise reprend les acclamations des Juifs le jour des Rameaux. *Hosanna* signifie « Sauvez maintenant », « sauvez je vous prie ». C'est un cri de joie traditionnel des Juifs, notamment à la fête des Tabernacles (où ils agitaient des palmes), mais aussi présent dans le psaume 117 avec un sens clairement messianique.

L'usage de la clochette n'est demandé par les rubriques qu'à ce moment et celui de la Consécration. Elle signale le début des prières silencieuses du Canon, mais exprime aussi la joie de s'approcher du cœur de la Messe. Les autres sonneries visent à avertir les fidèles de la progression des prières du prêtre, surtout lorsqu'il se trouve éloigné par un chœur profond ou la taille d'une église.

L'usage a prévalu de faire réciter le *Sanctus* par le prêtre à voix basse, tandis qu'il est chanté par le chœur. Les accompagnements musicaux de plus en plus développés conduisirent, à l'époque baroque, à interrompre le *Sanctus* pendant la Consécration, puis à le reprendre une fois le Sacrifice consommé ! Le retour au grégorien sous l'influence du Mouvement liturgique du XIX^{e}-XX^{e} siècle permit de revenir à une pratique plus cohérente avec le sens de la cérémonie. Après la solennité de la Préface et du *Sanctus*, on entre en effet dans le silence, propre à préserver le mystère du renouvellement de la Passion.

Abbé L.-M. Carlhian

La source principale de cet exposé est le livre de l'abbé Pierre Lebrun, Oratorien, *Explication des prières et cérémonies de la Messe*, 1716, réédité par le Séminaire d'Ecône. De nombreux livres reprennent le même sujet : Dom Guéranger, *Explication de la Messe*, Quentin Moreau, 2015, Mgr Chevrot, *Notre Messe, instructions paroissiales*, Desclée De Brouwer, 1941 ; et aussi les ouvrages plus récents (et plus faciles à se procurer) : abbé Daniel Joly FSSPX, *La messe expliquée aux fidèles*, Clovis, 1998, abbé Patrick de la Rocque, *La sainte Messe pas à pas*, Clovis, 2020 ; abbé Delagneau, *Vivre le sacrifice de la Messe*, *Marchons Droit* n°88. N'oublions pas le recueil de sermons et conférences de Mgr Lefebvre, *La Messe de toujours*, Clovis, 2005.

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Pauline Solylo, le 20 janvier à Lille
Eléonore Losfeld, le 3 février à Lille
Apolline Loriau, le 10 février à Lille
Baudouin Coulombel, le 24 février à Boulogne
Clément Laffay, Pierre-Antoine Zidi, Manon Martinez le 31 mars (Vigile pascale) à Lille
Aimé-Raphaël Wattez et Emmanuel Cramoizen,
Gabrielle-Carmel Pelcat, Clément Parent, Robin Lécluse, le 31 mars à Amiens
Mylène Maignan, Kimberley Pacifico le 31 mars à Amiens
Stella Emery, le 29 juin à Amiens
Manon Essertel, le 20 avril à Lille
Apolline Denhez, le 18 mai à Lille
Eloi de Beaurepaire, le 10 août à Croix
Hector Toumit, le 17 août à Croix
Alaric Genly, le 10 septembre à Croix

Ont contracté mariage devant l'Eglise

Ambroise Brisset et Mathilde Lavenue, le 13 avril à Amiens
Paul Vanhems et Mylène Maignan, le 15 avril à Amiens
Lucas Prévost et Sarah Lamant, le 1er juin à Boulogne
Joseph Xing et Blanche Lafargue, le 8 juin à Boulogne
Joseph Wambergue et Marie de Rosny, le 22 juin à Boulogne
Benoît-Joseph Berteloot et Lucile Cayla, le 10 août à Hames-Boucres
Thomas Chataigner et Blandine Neviaski, le 17 août à Amiens
Robin Lécluse et Kimberley Pacifico, le 24 août à Amiens

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Martial Callewaert, 72 ans, le 23 février à Lille
Francis Duvauchelle, 77 ans, le 27 mars à Amiens
Pierre-Noël Van Haecke, 89 ans, le 16 avril à Sangatte
Marie-Laure de Bonnières, 55 ans, le 16 avril à Amiens
François Devylerre, 63 ans, le 26 juillet à Lille
Jacqueline Brunati, 100 ans, le 27 juillet à Lille
Paule Laigle, 85 ans, le 2 août à Lille

Ont reçu Jésus Hostie pour la première fois

Philippine Losfeld, Rémi Ribes, Benoît Ros, Andréa Wallart, le 9 juin à Lille
Colomban Doussau, Sophie Dumont, Célestin Pennel, Madeleine Pennel le 16 juin à Lille
Agnès Lançon-Wattez et Marie Laurent, le 16 juin à Boulogne

Ont renouvelé les promesses de leur baptême

Adrien Grasselli, Albane Artur, Agathe Peignot, Marie-Eléonore de Pommereau le 26 mai à Lille
Eléa Lefebvre, le 16 juin à Boulogne

Conférences de l'histoire de l'Eglise

Samedi 12 octobre Saint Dominique et la lutte contre les hérésies
Samedi 9 novembre Saint Thomas d'Aquin et l'Université
Samedi 30 novembre Saint François d'Assise et le renouveau des Missions
Samedi 14 décembre Saint Louis, modèle de roi chrétien

Conférences ouvertes à tous, le samedi **de 10h30 à 11h15 au prieuré de croix** (avant la Messe de 11h20).

La Chtite chronique du prieuré

Le 18 avril 2024, M. Gregor Puppinck vient à Croix nous présenter l'action de *l'European Center for Law and Justice* auquel il collabore à Strasbourg. Quatre-vingts personnes assistent à cette belle et roborative conférence sur la promotion de la loi naturelle auprès des instances européennes.



30 au 31 mars 2024 : Vigile pascale. Ce ne sont pas moins de dix adultes qui reçoivent le sacrement de baptême dans nos chapelles de Lille, Amiens et Boulogne, avant de célébrer la Résurrection de Notre-Seigneur.



Du 6 au 13 juillet : les Louveteaux et Jeannettes de Lens vont camper à Bussy-lès-Poix, en Picardie, avec l'abbé Carlhian. Une météo capricieuse n'entame pas la bonne humeur des campeurs !

Du 13 au 25 juillet : c'est au tour des Guides de partir pour leur camp d'été qui se déroule dans le Nivernais, à Garigny, près de La Charité-sur-Loire.



Jeudi 22 août 2024 : à Saint-Pré : profession perpétuelle de Sœur Marie de Fatima (Marie-Astrid Goncalves) dans la Congrégation des Dominicaines Enseignantes du Saint Nom de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. Monsieur le Prieur a fait le déplacement pour féliciter une nouvelle vocation issue du Prieuré.





Lundi 25 août : après avoir célébré un mariage à Amiens, M. l'abbé Weil rejoint son nouveau poste à la Maison générale en Suisse. Pour le remercier de ses cinq ans d'apostolat – dont trois comme responsable de l'église Saint-Vincent de Paul d'Amiens – les fidèles se sont cotisés pour lui offrir un bel ornement pour la Messe.



Dimanche 8 septembre : procession de Notre-Dame du Grand Retour entre le port et l'église Saint-Louis de Boulogne. La pluie battante accompagne les marcheurs, sans pour autant les décourager ! Monsieur l'abbé Pierre Barrère trouve une ambiance humide pour accueillir son arrivée parmi nous.



Dimanche 29 septembre : Frère Elie, autrefois connu au Prieuré sous le nom d'Yvan Leroy, prononce ses premiers vœux au Séminaire de Flavigny.

